

**CONSEIL DU BUREAU
DE L'OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT DE L'AISNE****EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS****SEANCE DU 26 NOVEMBRE 2025**

L'AN 2025, le 26 NOVEMBRE, les membres du Bureau de l'Office Public de l'Habitat de l'Aisne se sont réunis au siège de l'Opal - 1 place Jacques de Troyes à Laon.

Etaient présents :

MM. GRZEZICZAK, Président, et RAMPELBERG, Vice-Président.

MM. CREMONT, LIEZ et MUZART, Administrateurs.

Excusés : M. DELHAYE et Mme MARICOT, Administrateurs.

Assistés de : MM. DOURLEN, Directeur Général, ROBERT et SIMONNOT, Directeurs Généraux Adjoints, M. COLARD, Mmes MOINAT et PLANCKAERT, M. TOMBOIS, Directeurs de services.

Mmes HERMI, Responsable Gouvernance, et PESCE, Responsable Communication Institutionnelle.

Début de séance à 10 h 00 – le quorum étant atteint, sous la présidence de Monsieur Freddy GRZEZICZAK, Président.

ORDRE DU JOUR**SISSONNE – LIEU-DIT « LE VIEUX CHATEAU » – PROJET DE CONSTRUCTION DE 22 LOGEMENTS LOCATIFS SOCIAUX – MODIFICATION DU NOMBRE DE LOGEMENTS**

Lors de sa séance du 22 avril 2022, le Bureau a autorisé le lancement d'une étude de faisabilité en vue de réaliser la construction une vingtaine de logements sous la forme de béguinage dont 12 logements inclusifs dans le cadre de l'aménagement d'un éco quartier lieu-dit « Le Vieux Château » en lien avec la SEDA.

Cependant, l'étude financière met en évidence un déséquilibre économique de l'opération, principalement dû à une hausse significative du coût de construction. Celui-ci a augmenté de 52 % entre l'enveloppe budgétaire initialement prévue lors de la consultation de maîtrise d'œuvre et les estimations établies en phase Avant-Projet Définitif (APD).

Les dépenses engagées pour les 22 logements s'élèvent à ce jour à 54 492.65 HT. Il convient d'abandonner ces dépenses.

Il est proposé au Bureau de ramener le projet à 14 logements, dont 12 logements inclusifs, et d'autoriser le Directeur Général à entreprendre toutes les démarches nécessaires ainsi qu'à signer les actes afférents à cette nouvelle opération.

A l'appui des informations complémentaires fournies, le Bureau, à l'unanimité des votants, donne son accord aux propositions ci-dessus.

Ainsi fait et délibéré en séance, les jour, mois et an que dessus.

Le Président,
Freddy Grzeziczak.

